

MISE À JOUR SUR L'ENVIRONNEMENT AU CANADA



PONT INTERNATIONAL
**GORDIE
HOWE**
INTERNATIONAL BRIDGE

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), le Michigan Department of Transportation (MDOT), et Bridging North America (BNA) s'engagent à protéger l'environnement sur le site du Pont international Gordie-Howe et ses environs. Une approche diversifiée est mise en œuvre pour limiter tout effet négatif potentiel sur l'environnement naturel, les ressources culturelles et les résidents et entreprises à proximité. Au moyen d'inspections quotidiennes, plusieurs composantes environnementales intégrées sont régulièrement évaluées afin de déterminer l'efficacité des mesures actuelles et d'orienter les aménagements à venir. Sur les sites canadien et américain du projet, un certain nombre de catégories d'impacts environnementaux ont été identifiées pour la surveillance et l'atténuation pendant toute la durée de vie du projet, conformément aux engagements pris dans le rapport d'évaluation environnementale et rapport d'évaluation environnementale au Canada et la déclaration finale d'impact environnemental) et au rapport de décision aux États-Unis.

QUOI DE NEUF?

Lisez ci-dessous la plus récente mise à jour trimestrielle sur la protection de l'environnement au Canada. Ces données couvrent les activités du 1er avril au 30 juin 2022.

- Le système de gestion environnementale (SGE) du projet a fait l'objet d'un audit externe et a été recertifié selon la norme ISO14001:2015 EMS.
- L'examen de la certification LEED par Green Business Certification Inc. (GBCI) pour le point d'entrée américain et le point d'entrée canadien s'est poursuivi tout au long de la période de référence.
- Les clôtures temporaires d'exclusion de la faune ont été retirées et des clôtures permanentes d'exclusion de la faune ont été installées.
- Le programme de fauconnerie a débuté pour atténuer les effets de la nidification des oiseaux. Le personnel de construction a reçu une nouvelle formation sur les mesures et les protocoles d'atténuation de la nidification des oiseaux sur le site. Ces mesures comprennent des méthodes comme l'utilisation de fauconniers, les patrouilles de chiens, les lasers, les bruiteurs, le contrôle quotidien des nids et la gestion des stocks.
- Les mesures de contrôle des poussières se sont poursuivies, ainsi que la surveillance de la qualité de l'air et la gestion de la végétation.
- L'étape 2 de l'évaluation archéologique se poursuit dans le cadre du processus de contrôle du ministère des Industries du patrimoine, du Sport, du Tourisme et de la Culture (MIPSTC). Le rapport de l'étape 3 est en cours de compilation et sera soumis après l'acceptation du rapport de l'étape 2 par le MIPSTC. Tous les travaux ont été effectués en consultation avec les communautés des Premières Nations.
- Les préparatifs pour les travaux d'encapsulation des digues le long de la rive du pont au Canada ont commencé. Les préparatifs comprennent des consultations avec les communautés des Premières Nations, ainsi que la mise en place d'une zone d'exclusion de 46 mètres (150 pieds) dans la rivière Détroit, le long de la rive du pont au Canada.
- Les travaux de reconstruction des canalisations de drainage de l'avenue Prospect se sont poursuivis.